

DECLARATION UNSA EDUCATION CHSD 21 JUIN 2011-06-21

Monsieur L'Inspecteur d'Académie,
Mesdames,
Messieurs,

Ce CHSD se tient dans un contexte social particulièrement tendu.
Les suppressions massives de postes dans toutes les filières et les réformes à la hussarde, les modifications dans l'exercice et le sens du métier induisent de grandes souffrances professionnelles chez nombre de nos collègues.

Nous souhaitons que le CHSD soit davantage saisi de questions afin de dégager des objectifs visant à améliorer l'hygiène et la sécurité des collègues du premier et du second degré.

La régularité de la tenue des CHS, la formation des personnels, l'augmentation du nombre de médecins de prévention, le suivi médical sont autant de sujets qui relèvent d'une véritable impulsion à donner.

Le programme annuel de prévention est dense mais il reprend souvent de façon systématique le contenu des précédents :

- Quels sont les analyses et les statistiques pour notre département ?

Il a été également demandé par nos représentants une attention particulière dans le cadre du dossier unique, sur les risques psychosociaux qui recouvrent toute la problématique de la souffrance au travail.

Nous demandons que soient transmises au CHS :

- Les statistiques concernant le nombre de réunion de CHS au niveau du second degré et la transmission de leur compte rendu,
- Les fiches d'évaluation des exercices de sécurité dans le premier degré
- Les validations des exercices PPMS

Nous réaffirmons aujourd'hui ces exigences pour qu'enfin l'application de la réglementation Fonction Publique en ce qui concerne l'analyse des difficultés et les moyens d'agir ne se fasse plus à minima pour les personnels de l'Education Nationale.